

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DEL24-42 avec 3 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 28/03/2024

Objet : BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE CIMETIERES

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 03/04/2024 Agent de transmission : Sandrine ZUNINO

Acte : FLUX BP 2024 CIMETIERES SCELLE.xml

Annexes :

1 - BP 2024 CIMETIERES.pdf

2 - DEL 24-42 BUDGET PRIMITIF BUDGET ANNEXE CIMETIERES 2024.pdf

3 - EMARGEMENT CM 28-03.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 013

Identifiant de l'acte : 013-211301171-20240328-DEL24-42-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/04/2024



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2024**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 37

Mis en ligne le : 02/04/2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - Mme ROVARINO - M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. GACHET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme CZURKA à M. MONDOLONI
M. MERSALI à M. SAHRAOUI
M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ
M. DE SOUZA à M. GARDIOL
Mme CHAUVIN à Mme NERSESSIAN
Mme SAHUN à M. BOCCIA

Absents :

M. BORELLI - M. ALLIOTTE

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE CIMETIERES

N° Acte : 7.1

Délibération n°24-42

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'instruction comptable M4
Vu le débat d'orientations budgétaires
Vu la délibération d'affectation définitive des résultats de l'exercice 2023 du Budget annexe Cimetières

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant le débat d'orientations budgétaires 2024, les membres du conseil municipal sont appelés à voter le Budget Primitif du Budget annexe Cimetières pour l'exercice 2024, par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Le Budget Primitif du Budget annexe Cimetières de la Commune s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante :

SECTION		DEPENSES		RECETTES	
		Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
FONCTIONNEMENT	REEL	011	90 000,00	002	286 796,68
		65	1 000,00	70	133 391,00
		67	285 796,68		
	ORDRE	042	133 391,00	042	90 000,00
	TOTAL	510 187,68	TOTAL	510 187,68	
INVESTISSEMENT	REEL	001	43 391,00		
	ORDRE	040	90 000,00	040	133 391,00
		TOTAL	133 391,00	TOTAL	133 391,00

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 30 voix Pour, 3 Contre (FERAL Patrick / BOCCIA Hervé représentant : SAHUN Véronique) et 4 Abstentions (GACHET Jean-Pierre / PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe / WAHARTE Stéphane)

APPROUVE le Budget Primitif du Budget annexe Cimetières de l'exercice 2024 par chapitre, selon le tableau ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 02/04/2024

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE